EAU POTABLE

Attention aux factures salées !

Il n'y a pas eu d'augmentation du prix de l'eau, explique M. Hasni, président du conseil d'administration de la Seaal, précisant néanmoins que les consommateurs, en raison du renouvellement des compteurs, payent leur consommation réelle.

Photo : Samir Sid

La solution, économiser l'eau.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Ce responsable rappelle, en outre, que ce n'est pas dans les prérogatives de la Seaal de fixer le prix de l'eau et explique que depuis 1995, la tarification n'a pas changé. Néanmoins et depuis avril 2006, la revalorisation du volet commercial a inclus l'installation de nouveaux compteurs, et ce à raison de 10 000 par mois, souligne-t-il.

Désormais, les foyers algériens payeront pour la plupart des factures d'eau plus salées, soit leur consommation réelle, alors que durant les dernières années, un tarif forfaitaire était appliqué. Pour ce qui est des créances antérieures, ajoute notre interlocuteur, la consigne a été donnée pour que la priorité soit accordée aux factures dites «fraîches» alors que les consommateurs ont la possibilité de régler les créances antérieures par tranches.

La Seaal attire ainsi l'attention des consommateurs sur la nécessité de rationaliser l'utilisation de la ressource hydrique et d'éviter les gaspillages. Les responsables de ces entreprises renvoient les consommateurs aux informations contenues au dos de la facture d'eau où sont définies les trois catégories de consommateurs qui sont les ménages, les administrations et les services ainsi que les unités industrielles comme troisième catégorie. Ainsi, la recommandation de la Seaal aux consommateurs est d'éviter à travers une consommation importante d'eau de tomber dans la deuxième ou troisième catégorie qui payent l'eau plus chère. Les ménages s'acquitteront de leur facture en fonction des volumes consommés allant de 25 m³ à plus de 82 m³ alors que pour les deux autres catégories de gros consommateurs, la facture est établie sans volumes fixés au préalable.

F. -Z. B.

DÉCLARATION D'ALGER DES MINISTRES AFRICAINS DE L'ÉNERGIE

Appel à la consolidation juridique et financière de l'Afrec

La conférence des ministres africains de l'Energie appelle à poursuivre la ratification de la convention portant création de l'Afrec par les Etats membres de l'Union africaine, invite la Commission de l'Union africaine à consolider le financement de l'Afrec et accorde une place au nucléaire civil…

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - La Conférence de l'Union africaine des ministres en charge de l'Energie, tenue lundi dernier à l'hôtel El Aurassi a adopté la Déclaration d'Alger. Celle-ci prend acte «du lancement officiel de la Commission africaine de l'énergie (Afrec)», basée à Alger.

Les déclarants s'engagent à «tout mettre en œuvre en vue d'accélérer la signature et la ratification de la Convention de l'Afrec par tous les pays qui ne l'ont pas encore fait», outre l'accélération de la finalisation de l'accord de siège.

En rappelant que cette convention a été adoptée lors du 37e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du 11 juillet 2001 à Lusaka en Zambie et ratifiée depuis par seulement une vingtaine de pays membres de l'Union africaine, créée à Lomé (Togo) le 11 juillet 2000.

Les déclarants d'Alger demandent également à la Commission de l'Union africaine de «mobiliser les ressources et le soutien politique nécessaires à la mise en œuvre de cette déclaration».

Mais aussi «de procéder au recrutement du directeur exécutif de l'Afrec, au plus tard fin juin 2008, et de mettre en place le conseil exécutif et l'organe consultatif technique, au plus tard fin 2008».

En outre, la Déclaration d'Alger invite la Commission de l'Union africaine «à l'augmentation des ressources financières en faveur de l'Afrec, afin de lui permettre de mettre en œuvre son plan d'action».

Ainsi, elle appelle la Banque africaine de développement (BAD) et les autres partenaires au développement à soutenir les programmes de développement énergétique en Afrique et la mise en œuvre des activités de l'Afrec. La conférence ministérielle prône aussi le renforcement de «la coopération sous-régionale, régionale, continentale et intercontinentale pour une mise en valeur durable et une utilisation efficace des ressources énergétiques au bénéfice de nos populations».

Dans ce sens, un plan d'action de l'Afrec a été adopté et recommande notamment de «prendre des mesures appropriées pour la réalisation du système d'informations énergétiques d'Afrique (SIEA) en poursuivant les efforts d'intégration».

Ce plan recommande également de «mettre l'accent sur la formation et le renforcement des capacités existantes et leur mise en réseau au plan continental».

La déclaration d'Alger appelle aussi à «revoir la hiérarchisation des programmes en vue d'accorder une place au nucléaire civil».

C. B.

ANNABA

Sit-in des étudiants de la Faculté de médecine

Une demi-journée de protestation sous forme de sit-in a été organisée, hier après-midi, devant le bâtiment de l'administration de la faculté de médecine d'Annaba par les étudiants membres de l'Association coordination des étudiants de cette faculté «ACEFM».

Ils dénoncent la situation à laquelle sont confrontés les étudiants de cette faculté en général et ceux en fin de cycle en particulier.

Ils évoquent le peu d'intérêt qui leur est accordé pour l'acquisition d'une formation «digne de futurs médecins qui auront pour tâche la santé de leur concitoyen» en citant à ce sujet le manque de respect des normes requises, établies par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Comme ils contestent la méthode de correction de leurs copies d'examens qu'ils qualifient de «douteuses» et le refus de leur permettre de consulter ces corrections qui est un droit légal, estiment-ils.

L'autre problème qui a soulevé leur colère, ont-ils affirmé, est celui de la date fixée pour les examens de rattrapage.

Celle-ci a été arrêtée au mois de juillet, alors que les études se prolongent jusqu'à la fin juin ou début juillet, font-ils remarquer.

Ce qui est inconcevable, selon ces étudiants qui se plaignent, par ailleurs, du peu de considération et même d'une certaine forme de mépris dont ils font l'objet dans les hôpitaux de la part de quelques professeurs et même du personnel durant leur formation pratique dans ces établissements sanitaires.

Contacté par nos soins, pour avoir son point de vue sur le sujet, le doyen de la faculté était en réunion, nous a-t-on répondu au secrétariat.

M. Ali Khellaf

Pas de pluies à l'horizon

L'hiver ne s'installe pas. Printanier ou automnal, les mois de janvier et février n'ont pas été accompagnés de pluie. Après que le beau temps, avec un soleil d'été, eut duré près d'une dizaine de jours, le ciel s'est couvert.

Mais point de pluie. La grisaille n'est pas annonciatrice des pluies tant attendues.

Les services de l'Office national de météorologie (ONM) ont indiqué, hier, que les régions ouest et centre du pays ont été marquées par un temps voilé à nuageux, avec quelques pluies, parfois orageuses, notamment sur les reliefs.

Dans la région est, le temps est resté voilé. Idem pour la région du sud-ouest vers le Sahara centre et les oasis : ciel souvent voilé. Ces services ont relevé que les vents ont été faibles à modérés sur les régions nord et modérés à assez forts au Sud avec soulèvement de sable locaux.

Pour la journée d'aujourd'hui, les services de l'ONM prévoient un le ciel nuageux avec quelques pluies au Nord, notamment dans les régions ouest et centre. Cette perturbation, a-t-on expliqué, est liée à une déperdition stationnaire qui est centrée actuellement au sud du Portugal.

Pour la journée de jeudi, on notera le passage d'une perturbation sur les régions est et centre du pays. Le ciel sera voilé avec des pluies légères en soirée.

M. O.

NEDJMA

Lancement du service SMS-Foot

Nedjma lance un des nouveaux services destinés aux mordus de la balle ronde. Il s'agit du SMS-Foot.

Ce service permet aux abonnés de recevoir en temps réel les résultats des matchs de football. Il se décline en trois abonnements le SMS Foot News (national et international) le SMS résultats des matchs par équipe et enfin le sms résultats de toute la D1.

Pour s'abonner au service Sms Foot News, il suffit d'envoyer «foot» au 5115. Le tarif est de 200 DA mois. Ceci inclut 3 envois par semaine.

Pour le SMS résultats par équipes favorites : il suffit d'envoyer le nom de l'équipe favorite (exp. USMA) au 5152. Il coûte 250 DA par saison. Pour le service SMS résultats D1, il est nécessaire d'envoyer «D1» au 5151 et l'abonnement coûte 500 DA pour toute la saison sportive.

N. M.